

CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC Calendrier des séances 2023

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, que le conseil municipal, lors de sa séance ordinaire du 2 novembre 2022, a adopté le calendrier des séances du Conseil pour l'année 2023 reproduit ci-dessous, tel que requis à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*.

Calendrier des séances 2023

11 janvier	5 avril	5 juillet	4 octobre
1 ^{er} février	3 mai	2 août	1 ^{er} novembre
1 ^{er} mars	7 juin	6 septembre	6 décembre

PRENEZ NOTE que les séances ordinaires du Conseil se tiennent les mercredis à 19 h 30 à la salle du Conseil de Carignan située au 2555, chemin Bellevue.

Donné à Carignan, ce 7 novembre 2022.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 7 novembre 2022 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 7 novembre 2022.

Donné à Carignan, ce 7 novembre 2022.

Ève Poulin, avocate
Greffière